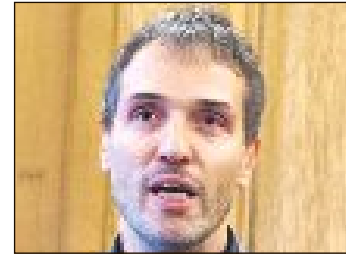




Le directeur des Finances cantonales a du mal avec le système de l'offshore

PANAMA PAPERS • Georges Godel (pdc) ainsi que les députés Xavier Ganioz (ps), Stéphane Peiry (udc) et Didier Castella (plr) s'expriment sur notre enquête parue hier.



Le directeur des Finances Georges Godel est pour «l'équité fiscale». Quant à Xavier Ganioz, Stéphane Peiry et Didier Castella (à dr., de haut en bas), leurs avis divergent.

ALDO ELLENA/VINCENT MURITH/CORINNE AEBERHARD-A

**JEAN-CHRISTOPHE EMMENEGGER
MARTIN BERNARD**

Une vingtaine d'adresses fribourgeoises apparaissent dans les Panama Papers, ces documents du cabinet d'avocats panaméen Mossack Fonseca, spécialisé dans la vente de sociétés offshore. Dans notre enquête publiée hier, nous montrons que plusieurs fiduciaires du canton ont participé, en tant qu'intermédiaire financier, à la création de certaines d'entités offshore domiciliées dans des paradis fiscaux. Comment se positionne le microcosme politique fribourgeois face à ces révélations?

Huit cas suspects

A la direction des Finances, le ministre démocrate-chrétien Georges Godel informe que le Service cantonal des contributions analyse actuellement les listes rendues publiques par l'ICIJ début mai. «Pour l'heure, aucun cas frauduleux n'a été détecté», précise-t-il. Sur la vingtaine d'adresses répertoriées dans le canton par les Panama Papers, cependant, trois cas concernant des personnes morales et cinq liés à des personnes physiques «ne sont pas clairs», précise la Direction des finances, qui est en train de se renseigner à leur sujet.

En cas de soupçon fondé de fraude fiscale, les cas pourraient être transmis au Ministère public. «Bien qu'il ne soit pas illégal, j'ai du mal avec le système de l'offshore pour faire de l'optimisation fiscale», ajoute Georges Godel. «Je suis pour l'équité fiscale. Mais tant que les offshore ne sont pas interdites, qu'est-ce qu'on peut faire?»

Une fiscalité polémique

Xavier Ganioz, député et vice-président du Parti socialiste fribourgeois, juge cependant la situation «scandaleuse et inacceptable», et pointe du doigt la fiscalité attractive du canton pour les sociétés de domicile et les holdings étrangères. «Sur les questions de fiscalité, le Conseil d'Etat n'a jamais changé de ligne, quelles que soient les personnes à sa tête. L'exécutif cherche par tous les moyens à protéger un secret fiscal de polichinelle pour soi-disant ménager la venue d'entreprises étrangères afin de créer des places de travail. Mais cela ne fonctionne pas.»

Autre son de cloche du côté de l'UDC. «Certes, Fribourg a attiré des so-

ciétés boîtes aux lettres avec sa fiscalité intéressante. Mais tout n'est pas noir. Certaines de ces sociétés ont beaucoup apporté à l'économie fribourgeoise, en commençant comme simples boîtes aux lettres puis en occupant des dizaines de collaborateurs», avance Stéphane Peiry, membre de la Commission des finances et de gestion du Grand Conseil, propriétaire d'une fiduciaire et candidat au Conseil d'Etat.

«Tant que les offshore ne sont pas interdites, qu'est-ce qu'on peut faire?»

GEORGES GODEL

«Je ne pense pas que Fribourg soit plus mal loti que les autres cantons», ajoute Didier Castella, député et président du Parti libéral-radical fribourgeois. «Les pratiques qui étaient tolérées par le passé deviennent aujourd'hui soit illégales, soit non éthiques, et cette tendance va se renforcer. Mais je ne trouve pas correct de juger des faits qui ont eu lieu dans les années 1990 et 2000 à l'aune de la morale d'aujourd'hui. C'est pour

cela que nous avons défendu, aux niveaux cantonal et fédéral, les différents projets d'amnistie fiscale pour les contribuables imposés en Suisse. Ainsi nous offririons aux citoyens qui ont hérité d'une situation non compatible avec les pratiques d'aujourd'hui la possibilité de se mettre en conformité.»

Fin des statuts spéciaux

S'il est vrai que les statuts fiscaux spéciaux dont bénéficient quelque 1800 entreprises dans le canton de Fribourg favorisent également, indirectement, l'optimisation fiscale, Georges Godel reconnaît que ceux-ci «ont permis au canton de se développer». Pour rappel, ces statuts fiscaux avantageux pour les sociétés de domicile et les holdings étrangères ont été mis en place par le Gouvernement fribourgeois dans les années 1960. Ils seront abandonnés avec la réforme de l'imposition des entreprises (RIEIII) qui se profile.

A combien se chiffre le manque à gagner dû à l'optimisation fiscale, légale, pour le fisc cantonal? «Nous n'avons pas de chiffres précis», avoue Georges Godel. «Mais il est sûr que je préférerais baisser l'impôt sur la fortune pour encourager les gens à rester dans le canton.»

INTEMPÉRIES

Cinquante-deux habitations inondées

GUILAUME TRUFFER

Les fortes pluies qui ont balayé le canton, mercredi, ont nécessité une cinquantaine d'interventions. Les pluies ont principalement touché les villages de Misery, Courtepin, Courtaman, Cordast, Matran, Hauterive, Chiètres, Bössingen, Überstorf et Wünnewil, communique la Police cantonale fribourgeoise, qui a recensé 52 inondations. Les communes de Wünnewil et Überstorf ont été les plus touchées avec respectivement 18 et 9 habitations inondées.

Les intempéries ont également provoqué deux chutes d'arbres: l'un sur la chaussée, à Courvelon, et l'autre sur une voiture parquée à l'avenue Beauregard, à Fribourg. Vers 18 h 15, la circulation sur l'autoroute A12 a été perturbée à la hauteur de Filistorf en raison de boue et de pluies abondantes. A cause de troncs d'arbres et de gravats, le ruisseau Rotzetenbach, à Galmiz, a menacé de sortir de son lit. Aucun blessé n'a été signalé à la police, qui n'a pas reçu d'avis de tempête pour le reste de la semaine.

Les pluies du mois de mai ont également fait monter les eaux des lacs du canton. D'après Groupe E, tous, à l'exception du lac de Schiffenen, ont atteint leur niveau maximal depuis une dizaine de jours. Les vannes des différents lacs ont été ouvertes pour faire baisser le niveau de l'eau. La situation devrait perdurer la semaine prochaine. |

EN BREF

CHÔMAGE

Baisse en mai

En mai dernier, le taux de chômage du canton de Fribourg a baissé de 0,2 point par rapport à avril. Il s'est établi à 2,8%, ce qui représente 4278 chômeurs, selon les chiffres communiqués hier par le Service public de l'emploi. La baisse se manifeste dans tous les districts. Le taux de chômage dans le canton est en outre inférieur à la moyenne nationale, qui se situe à 3,3%. GT

PREZ-VERS-NORÉAZ

Il chute d'un toit

L'employé d'un chantier a fait une chute de près de 4 mètres mercredi après midi. Il a traversé le toit sur lequel il travaillait. Blessé, l'homme de 32 ans a été emmené à l'hôpital, indique la Police cantonale fribourgeoise dans un communiqué. ARM

MÉMENTO GRAND FRIBOURG

> **JOUONS ENSEMBLE** Activité pour enfants 0-5 ans accompagnés d'un parent. LivrExchange, av. du Midi 3, 9h30-11h
> **ALLEMAND** Conversations en allemand. Espacefemmes, 13h45-15h45.
> **CONFÉRENCE** «Comment éviter la destruction de notre humanité?», par Lucien Willemin sur l'énergie grise, dans le cadre de l'exposition ArtCulture. Galerie du Rex, **aujourd'hui** 17h30. **Samedi** 11h «Les leviers de la croissance dans l'économie 4.0», 14h «Les brevets oubliés, un fort potentiel de développement». www.artculture.ch.
> **ÉCHECS** Des membres du Club d'échecs de Fribourg prodiguent des conseils aux personnes intéressées. Salle annexe du restaurant du Funiculaire, rue de la Sarine 6, dès 20h. Sans inscription.
> **PORTES OUVERTES** Pension pour chiens Chez Lili, à l'occasion de ses 20 ans. **Samedi**, Thunstrasse 42, Tavel.
> **VIDE-GRENIER** dans la cour de l'école de la Vignettaz, **samedi** 10-15h. Plus de 30 stands, animations, boissons, snacks.
> **LECTURE ACADÉMIE** Finale de la 2^e édition de cette manifestation ludique et festive dont le but est de promouvoir la lecture chez les jeunes. Bibliothèque cantonale et universitaire, **samedi** 9h30. Rens.: www.abf-vfb.ch.
> **MARCHE PRIÈRE PARTAGE** Rendez-vous au parking des Sœurs de Ste-Ursule, route des Bonnesfontaines 7 **samedi** à 8h15 ou à 9h à Pringy sur le parking de la fromagerie. Itinéraire: Pringy - Côtes-à-Bugnon - Chésalles - Fin de Chenau - Le Pont qui branle - Gruyères. Inscr. obligatoire: 026 347 14 00 ou accueil@centre-ursule.ch.

FRIBOURG

Nouvel outil pour gérer les zones à bâtir

MARTIN BERNARD

Les communes de l'agglomération de Fribourg disposent désormais de chiffres et d'un nouvel outil informatique leur permettant d'avoir une vue d'ensemble actualisée des réserves de surfaces à bâtir. Tant pour l'habitat que pour les activités économiques. La plateforme en question a été présentée à la presse hier, à Fribourg. Elle devrait permettre, notamment, une meilleure planification des stratégies de construction, et une gestion plus efficace des plans d'affectation. «C'est un outil d'une importance capitale qui nous offre une photographie précise de l'état des zones à bâtir dans l'agglomération», souligne Maurice Ropraz, directeur de l'Aménagement, de l'environnement et des constructions.

Il a été élaboré par l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) par le biais de la méthode Raum+, appliquée pour la première fois en Suisse romande. Le but poursuivi était

de recenser l'ensemble des réserves de surfaces à bâtir dans l'agglomération de Fribourg, ainsi que leurs caractéristiques «qualitatives», telles que l'état de construction et de l'équipement, les entraves au développement ou les délais de disponibilité.

Il ressort de l'étude que «les dix communes de l'agglomération fribourgeoise bénéficient à ce jour de 325 hectares de zones à bâtir non construites ou sous-utilisées», détaille Maurice Ropraz. C'est une réserve suffisante pour absorber la forte croissance démographique (environ 28 000 habitants supplémentaires, ndlr) prévue jusqu'en 2030, à condition que des mesures de densification soient appliquées. Sur les 325 hectares disponibles, en effet, la moitié se trouve à l'intérieur de secteurs déjà largement bâtis. En outre, selon les estimations présentées, plus de 53% des surfaces de réserve seraient disponibles soit immédiatement, soit dans les cinq prochaines années.

Spécificité fribourgeoise, 45% des terrains de réserves sont situés dans des zones d'activités économiques (artisanales et industrielles), contre 25% en zone d'habitation. «Cela est suffisant en théorie pour absorber le développement économique dans les années à venir, souligne Maurice Ropraz. Mais en pratique, les zones à bâtir concernées ne sont pas forcément toutes disponibles, car certains propriétaires peuvent refuser de vendre leurs terrains.»

La réserve de zone à bâtir relevée par le projet Raum+ est un instantané datant du printemps 2015. «Des mises à jour périodiques sont donc impératives afin de garantir l'actualité des données, note Bernd Scholl, responsable de Raum+ à l'EPFZ. Il appartient aux autorités concernées de mettre en place les conditions-cadres permettant une utilisation effective des surfaces disponibles.» |

> www.raumplus.ethz.ch